

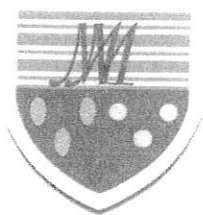
VIDE-GRENIER À MEROUX-MOVAL

28^{ÈME} ÉDITION

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

PLACE DE LA MAIRIE ET RUE DU LAVOIR

Comité des Fêtes



Meroux-Moval

Règlement :

L'installation se fera à **partir de 6 heures le 13 septembre 2026** par l'entrée rue de Charmois.

Les exposants doivent respecter les emplacements qui leur sont attribués et les rendre dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

Il est impératif de remporter vos déchets et objets non vendus en quittant les lieux.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, incident ou accident.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence.

Toute demande spécifique d'emplacement non précisée sur le bulletin d'inscription ne sera pas prise en compte.

Renseignements au 06 73 43 11 62.

Un croissant et un café seront offerts à chaque exposant à venir retirer à l'accueil au point restauration.

Bulletin d'inscription à retourner à :

Comité des Fêtes de Meroux-Moval

Mairie de Meroux,

2, Place de la Mairie (Meroux)

90400 MEROUX-MOVAL

Restauration et Buvette assurées uniquement par les organisateurs.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Adresse mail :@.....

Tarif : 12 € les 5 mètres (1 véhicule stationné par emplacement)

Nombre d'emplacements de 5 mètres : Somme totale : €

Accueil : à gauche de la Mairie, préau de l'école publique.

Pour info. Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas accompagnée :

- Du règlement (chèque libellé au nom du CFMM ou espèces),
- D'une copie recto/verso de votre carte d'identité,
- De la signature de l'attestation sur l'honneur ci-dessous.

« J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année 2026.

De plus, je m'engage à respecter le règlement ci-dessus et les conditions d'organisation.

Date :

Signature :